

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	12x	14x	16x	18x	20x	22x	24x	26x	28x	30x	32x
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

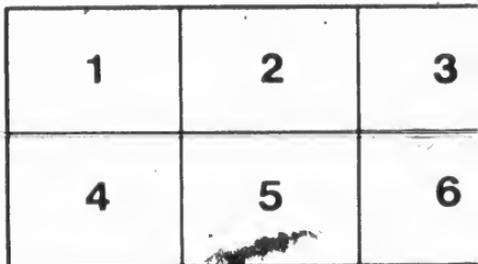
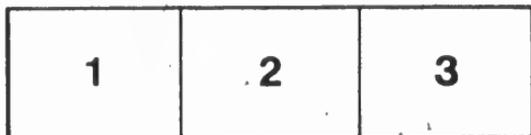
Université de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire
générosité d

Univer

Les images
plus grand s
de la netteté
conformité s
filmage.

Les exempla
papier est in
par le premi
dernière pag
d'impression
plat, selon le
originaux so
première pag
d'impression
la dernière p
empreinte.

Un des sym
dernière ima
cas: le symb
symbole ∇

Les cartes, p
filmés à des
Lorsque le d
reproduit en
de l'angle su
et de haut e
d'images né
illustrent le

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

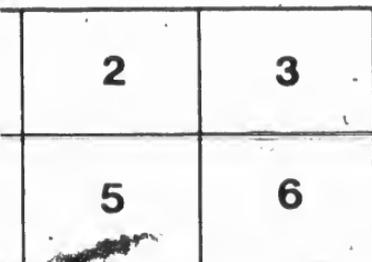
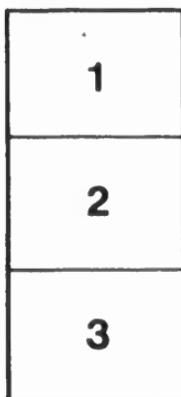
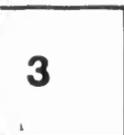
Université de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



4.5

5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10

11.2

12.5

14

16

18

20

22.5

25

28

32

36

40

45

50

56

63

71

80

90

100



APPLIED IMAGE, Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax



922.23
M268le



RELIG

MOB L

BIBLIOTHÈQUE
RELIGIEUSE ET NATIONALE

APPROUVÉE PAR

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

1^{re} SÉRIE IN-32

999.23
Mobile

M

LI

LEBLOND de BRUMATH

14 MAR 1908

2

MELLE MANCE

MONTREAL

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

CADIEUX & DEROME

1887

S
ar
tre
atres



MELLE MANCE

1606-1673

I

SA NAISSANCE, SA VOCATION, SON
DÉPART POUR LE CANADA.

Jeanne Mance naquit à Nogent-le-Roi, en Bassigny, vers l'an 1606, d'une famille de robe très honorable. Son père, procureur du Roi, avait déjà six garçons sur lesquels il comptait pour soutenir l'honneur de son nom et qui tous se montrèrent dignes de lui, et six autres filles.

Pieuse et recueillie, Jeanne faisait, dès ses plus jeunes années, la joie et l'édification des siens : le St-Esprit s'était déjà si bien emparé de son âme, qu'elle n'éprouvait pour le monde qu'ennui et dégoût, et qu'elle conçut, à un âge où tous les enfants ne s'occupent guère que de bagatelles, dès l'âge de sept ans, une résolution digne des Agnès et des Agathes, celle de vouer à Dieu une chasteté perpétuelle.

Chose étrange ! Dieu qui ordinairement sollicite si tendrement vers le cloître, avec une sainte jalousie, les épouses qu'il se choisit, ne lui inspira pas le désir de la vie religieuse, bien qu'il ne lui laissât pas pourtant plus d'attrait pour le monde.

Elle se contenta de pratiquer dans la famille tous les devoirs de la vie parfaite, et jusqu'à l'âge de trente-quatre ans, elle consola et em-

anne fai-
nnées, la
siens : le
n emparé
prouvait
dégoût,
où tous
ère que
sept ans,
Agnès et
r à Dieu

ui ordi-
drement
ainte ja-
choisit,
de la vie
laissât
pour le

ratiquer
voirs de
'âge de
a et em-

beñit la vieillesse de son père, sans le troubler jamais par des aspirations auxquelles il se serait fait scrupule de résister. L'année même où son père mourut, elle fut appelée par la Providence à la mission du Canada, et voici dans quelles circonstances.

Ayant entendu un chanoine de Langres raconter avec admiration les merveilles de charité et de dévouement dont le Canada offrait alors le spectacle, le dévouement de Mme de la Peltrie, les libéralités de la duchesse d'Aiguillon, elle éprouva soudain un grand désir de se sacrifier elle-même, et une lumière surnaturelle lui montra au-delà des mers sa nouvelle mission. Son confesseur lui conseilla de consulter le Père Lallemand, et elle partit sur-le-champ pour Paris.

Le père Lallemand, qui était frère du père Jérôme Lallemand et oncle

du glorieux martyr du même nom, était revenu depuis deux ans du Canada, et il exerçait à Paris l'emploi de procureur des missions de la compagnie. Il encouragea Melle Mance dans son projet, mais il fut appelé presque aussitôt à Lyon, pour obtenir de M. de Lauzon la cession de l'île de Montréal en faveur d'une nouvelle société, qui voulait y établir une colonie.

M. de la Dauversière qui, avec M. Olier et M. de Maisonneuve, peut être considéré comme un des pères de Montréal, avait supplié l'illustre jésuite de l'aider dans cette circonstance. Ils furent accueillis avec beaucoup de bienveillance par M. de Lauzon, à qui ils représentèrent l'impossibilité où il se trouvait de tenir les clauses de son contrat avec la grande compagnie qui comportaient l'établissement d'une colonie dans l'île de

ême nom,
x ans du
aris l'em-
ssions de
gea Melle
ais il fut
à Lyon,
auzon la
al en fa-
iété, qui
nie.

qui, avec
onneuve,
e un des
supplié.
ler dans
rent ac-
bienveil-
à qui ils
ité où il
auses de
e compa-
tablisse-
l'île de

Montréal, et réussirent à lui faire signer, le 7 août 1640, l'abandon de cette île aux conditions auxquelles il l'avait reçue.

Pendant ce temps Melle Mance s'était mise en relations avec le père de Saint-Jure, et le père Rapin, supérieur des récollets, qui l'avaient beaucoup encouragée. Le père Rapin lui fit connaître Mme de Bullion. Cette riche veuve, désireuse de donner à Dieu le plus secrètement possible la meilleure part de ses grands biens, demanda tout d'abord à Melle Mance ce qu'elle pensait que coûterait l'établissement d'un hôpital à Montréal, et si elle n'en voudrait pas prendre la direction. Elle lui répondit que la délicatesse de sa santé semblait la désigner bien peu pour ce genre de service, mais qu'elle lui ferait connaître le prix qu'avait coûté l'établissement de l'hospice de

Québec. Elle le fit, et avant son départ, Mme de Bullion la pressa d'accepter 1200 livres, comme arrhes de sa bonne volonté, lui demandant seulement de ne pas la nommer.

On était arrivé au printemps de 1641 : deux envois se préparaient pour la colonie, l'un qui partait de Dieppe, l'autre de la Rochelle. Elle choisit ce dernier, et s'embarqua en même temps qu'une vertueuse fille de Dieppe, à qui Dieu avait inspiré de l'aller servir en Canada, et qui pénétra dans le navire, malgré l'opposition qu'on voulait lui faire. Le convoi se composait de deux navires ; sur le premier se trouvait M. de Maisonneuve avec 25 hommes : Melle Mance, le père Laplace et douze hommes seulement étaient sur le second. Ils arrivèrent à Québec le 24 août.

avant son
la pressa
une arrhes
emandant
nommer.
ntemps de
réparaient
partait de
elle. Elle
parqua en
ieuse fille
vait ins-
anada, et
e, malgré
lui faire.
de deux
se trou-
avec 25
le père
s seule-
Us arri-

II

ETABLISSEMENT DE LA COLONIE.

Comme il était trop tard pour songer à s'établir à Montréal avant l'hiver, on se résigna à attendre le printemps à Québec, où le gouverneur M. de Montmagny, et les anciens colons faisaient les plus vives instances pour les retenir : M. de Montmagny proposait l'île d'Orléans pour l'établissement des nouveaux colons : " Ce que vous me proposez, répondit M. de Maisonneuve, serait bon si on m'avait envoyé pour délibérer et choisir un poste : mais la compagnie qui

“ m’envoie, ayant déterminé que
“ j’irais à Montréal, il est de mon
“ honneur et vous trouverez bon
“ que j’y monte, pour commencer
“ une colonie, quand tous les arbres
“ de cette île se devraient changer
“ en autant d’Iroquois.” M. de
Montmagny comprit la noblesse
de ce langage, et en fut si satisfait
qu’il offrit à son ami de le conduire
à Ville-Marie pour reconnaître le
poste et en prendre possession. La
proposition fut joyeusement ac-
ceptée, et le 15 octobre, M. de
Montmagny, le père Vimont, supé-
rieur des jésuites, et quelques com-
pagnons accomplirent sur les lieux
les cérémonies prescrites en sem-
blable circonstance, et prirent pos-
session, au nom de la compagnie,
de Montréal.

Pendant ce temps, Mademoiselle
Mance s’était acquis l’affection de
la mère de l’Incarnation, de Mme

rminé que
 st de mon
 verez bon
 commencer
 s les arbres
 t changer
 " M. de
 noblesse
 si satisfait
 e conduire
 maître le
 sion. La
 nent ac-
 e, M. de
 ont, supé-
 ues com-
 les lieux
 en sem-
 rent pos-
 mpagnie,

moiselle
 ction de
 de Mme

de la Peltrie et de tous les colons,
 si bien qu'un vénérable vieillard,
 Pierre Puyseau, qui était venu
 joindre Champlain quelques années
 auparavant, demanda à être l'asso-
 cié des nouveaux colons, et leur
 abandonna ses meubles, ses bestiaux
 et ses deux fiefs de St-Michel et de
 Ste Foye, près de Sillery, avec la
 magnifique maison qu'il y possé-
 dait.

Au printemps, tout se trouva prêt
 pour le départ, et le 8 mai 1642
 " une petite flotte consistant en
 " deux barques, une pinasse et une
 " gabare, partit de St-Michel du
 " Puyseau, emportant MM. de
 " Montmagny, du Puyseau, de Mai-
 " sonneuve, le père Vimont, Mme
 " de la Peltrie, Mlle Mance, les ou-
 " vriers et les soldats, et neuf jours
 " après, le 17, la flottille arriva en
 " face de Montréal."

Le lendemain, le père Vimont

célébra la messe sur le rivage, et le St Sacrement resta exposé sur l'autel toute la journée : c'est de ce 18 mai 1642 que date Montréal.

Les colons avaient débarqué sur la Pointe à Callière ; ce fut là qu'ils commencèrent à établir un fort et une église. En attendant, ils couchaient sous la tente près de l'autel qu'ils avaient élevé ; plus tard, quand les habitations furent construites, ils voulurent, pour la plupart, continuer à vivre en commun dans une sorte de pension, où tout appartenait à chacun, et où régnait la véritable fraternité chrétienne.

Le jour de la fête de l'Assomption fut un jour de réjouissances pieuses : M. Olier, qui jetait alors les fondements du séminaire de St-Sulpice, avait fait offrir solennellement à Marie, par les associés, le domaine de l'île de Montréal, et la nouvelle

rivage, et le
posé sur l'au-
est de ce 18
tréal.

ébarqué sur
fut là qu'ils
un fort et
nt, ils cou-
s de l'autel
plus tard,
rent cons-
ur la plu-
en com-
ension, où
n, et où
nité chré-

somption
pieuses :
es fonde-
Sulpice,
ment à
domaine
nouvelle

avait été reçue avec enthousiasme par les colons. Les associés avaient même adopté pour sceau de la compagnie la figure de Notre-Dame, et confirmé le nom de Ville-Marie, si heureusement donné à cette terre prédestinée.

Cependant les travaux du fort se poursuivaient avec activité ; ils faillirent être bien tristement interrompus par le débordement du fleuve ; en effet les fortifications, pour être plus à l'abri des surprises de l'ennemi, avaient été établies sur une langue de terre entre le fleuve et une petite rivière qui s'y déversait un peu plus loin. Or, on n'avait pas songé qu'à l'automne des inondations pourraient monter jusque là. C'est ce qui eut lieu ; la petite rivière déborda, les fossés se remplirent. Dans cette extrémité M. de Maisonneuve ne se découragea pas : se confiant en la Provi-

dence, il plante au bord des flots une croix de bois, et fait vœu, si Dieu veut sauver ce fort, où se trouvent, avec les provisions de la colonie, les seuls moyens de la préserver des attaques de l'ennemi, de porter sur ses épaules une croix semblable jusqu'au sommet de la montagne. Sa confiance fut récompensée : le flot s'arrêta au seuil du fort, puis s'écoula lentement, et entra dans son lit. Le 25 décembre, M. de Maisonneuve accomplit son vœu : il chargea ses épaules d'une lourde croix, et la porta l'espace d'une lieue le long des flancs escarpés de la montagne, jusqu'au sommet où elle fut solennellement plantée. Un pèlerinage s'établit à partir de ce jour à la croix de la montagne.

Jusqu'alors l'habitation de Montréal avait eu le bonheur de n'être point découverte par les Iroquois,

des flots
vœu, si
où se
ns de la
la pré-
emi, de
ix sem-
a mon-
recom-
eul du
et ren-
embre,
lit son
d'une
espace
escar-
i som-
ement
blit à
de la

Mont-
n'être
quois,

mais elle ne pouvait rester plus longtemps cachée à ces coureurs de bois sans cesse à la poursuite des Hurons ou Algonquins. Malheureusement dix de ces derniers, se trouvant serrés de près par un parti iroquois, s'enfuirent vers le fort des Français, pour y chercher abri et protection.

Leurs ennemis n'osèrent les y poursuivre ; mais ils reconnurent la place, et se proposèrent de dresser des embuscades aux environs, aussitôt que l'on serait remis de l'alarme qu'ils venaient de donner. Leur patiente malice eut tout le succès qu'ils en avaient attendu, et au mois de juin, ils surprirent, à quelques milles au-dessus de Ville-Marie, une flottille huronne chargée de pelleteries qu'elle venait échanger avec les Européens.

Les Hurons, étonnés de cette brusque attaque, ne songèrent pas

même à se défendre ; ils se mirent à fuir dans la direction des Français, en laissant vingt-trois de leurs compagnons entre les mains de leurs ennemis. Les Iroquois s'acharnèrent à leur poursuite, et poussèrent jusqu'aux portes des fortifications, où ils tuèrent trois Français, et en emmenèrent deux autres prisonniers. L'un s'échappa plus tard, et à son retour, fit comprendre par ses récits tout ce qu'on avait à craindre de la perfidie de ces sauvages.

À partir de ce jour, la colonie ne fut plus sans appréhensions, et il faut avouer qu'elles étaient bien fondées. Mais l'imminence du danger ne faisait qu'accroître la ferveur ; Melle Mance surtout se montrait calme et confiante et s'efforçait de rassurer tout le monde par sa sérénité. De bonnes nouvelles d'ailleurs lui arrivèrent par M. de Mont-

magny, qui vint, sur ces entrefaites, visiter la colonie, et la rassurer dans son isolement et ses dangers.

“ Les associés de France ne les avaient pas oubliés : sur les vaisseaux arrivaient des secours pour Montréal, conduits par un gentilhomme champenois, M. Louis d'Ailleboust de Coulonge, qui était accompagné de sa femme et de sa belle-sœur. La bienfaitrice inconnue n'avait pas non plus oublié sa protégée, et persistait à fonder immédiatement un hôpital à Ville-Marie.”

Le jour de l'Assomption 1643, en effet, M. d'Ailleboust, très honnête et “ très vertueux gentilhomme associé à la compagnie de Montréal,” débarqua à Québec avec “ sa femme et sa belle-sœur, de pareil courage et vertu, (1)” avec quelques ou-

(1) Père Vimont. Rel. de 1643.

vriers et le courageux Jean de Saint-Père. C'était un précieux secours pour la colonie, qui allait en avoir besoin contre les terribles Iroquois, car, en y comprenant Québec, elle ne comptait encore que 200 Européens.

Cependant l'hôpital allait se construire; Mme de Bullion avait fait passer à sa protégée 42000 livres, dont 6000 devaient être consacrées à la construction des bâtiments, et les 36000 autres servir à constituer une rente de 2000 livres, qui serait la dotation de l'hôpital. Elle joignait deux autres mille livres pour être employées par Melle Mance comme elle le jugerait bon. Mais elle exigea des sociétaires, par un acte du 2 janv. 1644, que cette donation ne fût pas détournée de son objet " la fondation d'un hôpital, " au nom et en l'honneur de St " Joseph, pour nourrir, traiter et

de Saint-
 ax secours
 en avoir
 s Iroquois,
 Québec, elle
 200 Euro-

it se cons-
 avait fait
 00 livres,
 consacrées
 iments, et
 constituer
 qui serait
 Elle joi-
 vres pour
 le Mance
 on. Mais
 es, par un
 que cette
 urnée de
 n hôpital,
 ur de St
 traiter et

“ médicamentez les pauvres ma-
 “ lades du pays et les faire ins-
 “ truire des choses nécessaires à
 “ leur salut.”

M. de Maisonneuve choisit un ter-
 rain à l'abri des inondations, sur la
 colline qui a servi si longtemps
 d'emplacement à l'hôpital. Les ou-
 vriers travaillèrent avec ardeur, et
 construisirent un bâtiment de 60
 pieds de long sur 24 de large. “ Il
 “ se composait d'une cuisine, d'une
 “ chambre pour Melle Mance, d'une
 “ autre pour les servantes et de
 “ deux pièces pour les malades. On
 “ y adjoignit un petit oratoire de
 “ pierre, de neuf à dix pieds carrés,
 “ assez bien orné et voûté, pour y
 “ mettre à couvert de la pluie le
 “ saint Sacrement, qui commença
 “ à y reposer dès que l'hôpital eût
 “ été achevé, sans cesser d'être tou-
 “ jours dans la chapelle du fort.”
 La piété des colons et de leur

digne gouverneur, et l'affection qu'ils témoignaient aux pauvres sauvages commençaient à rapporter des fruits ; ils se présentaient nombreux au baptême, car soixante-dix à quatre-vingts personnes avaient reçu le baptême en 1643 ; le chef de l'île lui-même, que les Français appelaient le Borgne, se convertit et reçut au baptême le nom de Paul.



l'affection
x pauvres
à rappor-
résentaient
r soixante-
personnes
e en 1643;
e, que les
Borgne, se
aptême le

III

DANGERS QUE COURT LA COLONIE.

Le cercle dans lequel les Iroquois enfermaient leurs ennemis se rétrécissait peu à peu et Ville-Marie elle-même allait se trouver comme enveloppée. Les cinq cantons se procuraient facilement des armes auprès des Hollandais de la Nouvelle-York, qu'on soupçonnait même de pousser secrètement les sauvages à l'attaque, tandis que M. de Montmagny, redoutant pour les Européens les conséquences de semblables armements, n'osait en distribuer à nos amis les Hurons.

Les Iróquois se partagèrent en dix colonnes volantes, qui pouvaient se replier facilement en cas d'échec, sans compromettre le corps d'armée, en même temps que cette disposition leur permettait d'envelopper la colonie d'un cercle de fer, et d'attaquer tous les points à la fois. Cette savante tactique acheva de dérouter les Hurons, et quelques années suffirent pour ruiner ce peuple qui comprenait plus de trente mille habitants, et qui donnait tant d'espérances à la foi par son zèle à s'instruire, et son amour pour les Français. Une colonne d'Iroquois, composée de 80 guerriers, s'étant approchée de Ville-Marie pour la surprendre, fut mise en déroute par la garnison, et les Algonquins lui firent un certain nombre de prisonniers qui furent brûlés vifs quatre jours après, malgré les instances des colons. Une

rent en dix
ouvaient se
cas d'échec,
ps d'armée,
tte disposi-
envelopper
de fer, et
s à la fois.
acheva de
t quelques
ruiner ce
t plus de
t qui don-
là foi par
son amour
ne colonne
a 80 guer-
de Ville-
e, fut mise
son, et les
un certain
qui furent
après, mal-
lons. Une

autre bande avait mieux réussi à Trois-Rivières, où elle avait enlevé le père Bressani et quelques-uns de ses compagnons ; le saint missionnaire endura comme le père Jogues toutes sortes de tortures, et repassa comme lui en Europe sur un vaisseau hollandais.

Cependant les Français étaient exaspérés par ces alarmes continuelles : ils suppliaient sans cesse M. de Maisonneuve de leur permettre une sortie. Le gouverneur, après avoir longtemps résisté, cède, et le 30 mars, sort des retranchements avec 30 hommes déterminés. On entre dans les bois, mais au lieu de surprendre, on tombe dans une embuscade de 200 Iroquois. Les munitions étant vite épuisées, on se replie précipitamment. Le commandant seul restait en arrière, se retirant lentement, les pistolets aupoing, et se retournant parfois, pour tenir

les ennemis à distance. Tout à coup les Iroquois le reconnaissent : leur chef se promet de le prendre vivant, et s'élançe pour le saisir. M. de Maisonneuve se retourne brusquement, et lui casse la tête d'un coup de pistolet. Les Iroquois, étonnés de tant de courage et de sang-froid, voulant d'ailleurs soustraire aux Français le corps de leur chef, se retirent vers le bois avec ses restes sanglants, pendant que le commandant rentre tranquillement au fort.

Des attaques étaient tentées sans relâche : le père Jogues, qui avait été horriblement martyrisé mais avait échappé à la mort une première fois, fut tué d'un coup de hache dans une ambassade qu'il avait acceptée. Aussi l'hôpital commençait-il déjà à être trop petit pour le nombre sans cesse croissant des malades : Melle Mance eut la

ce. Tout à
onnaissent :
e le prendre
le saisir. M.
ourne brus-
a tête d'un
quois, éton-
et de sang-
soustraire
leur chef,
s avec ses
nt que le
quillement.

entées sans
qui avait
risé mais
une pre-
coup de
sade qu'il
pital com-
prop petit
croissant
ce eut la

joie de recevoir 2000 livres de sa bienfaitrice, et cette même année 1645, la compagnie lui donna un mobilier complet pour sa chapelle, un calice, un ostensor d'argent, un ciboire, une croix, une lampe, et des chandeliers avec trois ornements d'autel ; elle reçut aussi un envoi qui dut lui faire un singulier plaisir, deux bœufs, trois vaches et vingt moutons. Le lait et la laine furent désormais assurés à l'hôpital, et c'était un immense bienfait. Pour protéger ces précieux hôtes on construisit une vaste étable, et l'on établit autour de l'enclos de quatre arpents une forte palissade en pieux. On transforma en même temps en infirmerie un couloir et quelques cabinets.

La générosité de Mme de Bullion ne se lassait pas : elle éleva à 60,000 livres le capital de la fondation, à condition que les associés payeraient

à l'hôpital une rente annuelle de 3088 livres, et que Mlle Mance resterait administratrice de l'hôpital jusqu'à sa mort; qu'après elle, il serait desservi par les hospitalières de M. de la Dauversière, mais que pour aucun motif on n'emploierait l'argent de la fondation à une autre œuvre.

Mais les épreuves allaient venir; Melle Mance apprit soudain que la société était presque dissoute, et que ce qu'il en restait était entièrement découragé; que M. de la Dauversière était mourant et complètement ruiné, qu'enfin le père Rapin, son intermédiaire auprès de Mme de Bullion, venait de mourir.

Elle vit d'un coup d'œil dans cet ensemble de malheurs la ruine imminente de sa chère colonie, et une angoisse inexprimable s'empara de son cœur; c'était donc en vain que, depuis huit ans, elle avait lutté et

annuelle de
le Mance res-
de l'hôpital
après elle, il
hospitalières
ère, mais que
n'emploierait
n'à une autre

laient venir ;
oudain que la
ssoute, et que
entièrement
e la Dauver-
omplètement
e Rapin, son
de Mme de
urir.

l'œil dans cet
la ruine im-
lonie, et une
s'empara de
en vain que,
avait lutté et

souffert, en vain que les sillons de
Ville-Marie s'étaient rougis du plus
pur sang français, en vain tant d'hé-
roïsme, de vertu, et de dévouement !
Et ces pauvres sauvages, qu'al-
laient-ils devenir ? à combien n'a-
vait-elle pas servi de mère, au saint
baptême ! n'était-elle pas la mère
de tous, et cette ville naissante,
n'était-elle pas sa fille bien-aimée ?

D'ailleurs, Montréal tombé, la
colonie perdait son boulevard, de-
vait périr ; et, à cette pensée, son
cœur de catholique et de Française
se gonflait d'émotion. Mais ce com-
bat ne dura qu'un moment : elle
baissa la tête sous la main de Jésus
qui avait tout donné, et qui repre-
nait tout ; elle s'humilia devant lui,
et fit de nouveau l'abandon entre
ses mains de sa vie, de ses projets,
de ses vœux. Une pensée lui vint
aussitôt : elle devait repasser en
France, aller se jeter aux pieds de

tous ses bienfaiteurs, et sauver sa ville, s'il en était encore temps. D'ailleurs Ville-Marie ne devait pas périr ; c'était l'œuvre de Dieu !

Elle n'hésita plus, prit conseil de ses directeurs et de M. de Maisonneuve, et partit pour Paris, chercher près de M. Olier, le constant ami de Ville-Marie, avis et consolation. En effet, M. Olier l'encouragea dans son idée de voir le peu d'associés qui étaient restés fidèles. Hélas ! le cercle en fut vite parcouru, car ils n'étaient plus que neuf, des 45 qu'ils étaient quelques années auparavant.

Elle réussit néanmoins par sa prudence et sa fermeté à reconstituer la société, et M. Olier fut choisi pour directeur. Dès lors la colonie était sauvée, et Melle Mance repartit pour le Canada : elle arriva à Québec le 28 octobre 1650.

ZÈ

D
raco
tyre
qu'e
père
phys
man
bés a
Ce
les o
Mell
mesu
gran

IV

ZÈLE, DÉVOUEMENT ET FERMETÉ
DE MELLE MANCE

Dès son arrivée, elle entendit raconter les souffrances et le martyre des généreux missionnaires qu'elle avait connus et admirés : le père Daniel, avec 700 de ses néophytes, les pères Brébeut et Lallemand, avec 80 Hurons, étaient tombés au champ d'honneur.

Ces horribles nouvelles frappaient les colons de douleur et d'effroi. Melle Mance ne s'alarma pas outre mesure ; pourtant le danger fut grand, surtout pour l'Hôtel-Dieu,

dont la situation isolée rendait le séjour plus périlleux : aussi les sauvages en firent-ils le point de mire ordinaire de leurs attaques, et commirent-ils dans les environs les actes de barbarie les plus horribles.

Un jour même Melle Mance courut le plus grand danger. Le 6 mai, Jean Boudart et sa femme travaillaient dans un champ près de l'Hôtel-Dieu ; ils furent attaqués tout à coup par une dizaine d'Iroquois. Ils essayèrent d'échapper par la fuite, mais la pauvre femme fut saisie par les barbares, et son mari, accourant pour la défendre, fut massacré aussitôt.

Sa résistance pourtant avait donné le temps à MM. Lemoine et Archambault, et à un autre soldat, d'accourir : ils croyaient n'avoir affaire qu'à une dizaine d'hommes, mais quarante autres, cachés derrière l'hôpital, se montrèrent tout à

cou
ils
l'H
men
sont
jette
le t
sur
taien
M
mom
péris
dang
faire
soud
pagn
vahi
eut
femm
cruel
Le
tenté
l'hôpi
lant

coup et vont les envelopper, quand ils s'aperçoivent que les portes de l'Hôtel-Dieu qu'on tient habituellement soigneusement verrouillées, sont ouvertes en ce moment : ils s'y jettent tous les trois, et n'ont que le temps de les fermer à la hâte sur les Iroquois qui s'y précipitaient à leur tour.

Melle Mance était seule en ce moment, et sans nulle défiance du péril ; elle comprit aussitôt à quel danger la Providence venait de la faire échapper, car sans l'arrivée soudaine de Lemoine et de ses compagnons, l'Hôtel-Dieu eût été envahi par les sauvages, et elle-même eût partagé le sort de l'infortunée femme de Jean Boudart, qui fut cruellement martyrisée.

Le 26, une attaque plus sérieuse, tentée par 200 sauvages contre l'hôpital, fut repoussée par le vaillant major Closse qui n'avait que

17 hommes. Mais l'Hôtel-Dieu ne pouvait plus servir de citadelle, et Melle Mance dut se retirer au fort avec le reste de la population.

Mais rien n'arrivait de la mère patrie, et les colons étaient inquiets : " Dans cette extrémité, écrit-elle, je me sentis inspirée de m'adresser à M. de Maisonneuve pour l'engager à faire un voyage en France, afin de demander du secours à MM. de Montréal."

Après réflexion, M. de Maisonneuve s'y décida ; Melle Mance lui remit les 22,000 livres que Mme de Bullion lui avait données pour l'hôpital, et en échange reçut à hommage pour cet établissement cent arpents de terre défrichés.

Cette même année 1651 M. de Lauzon remplaça M. d'Ailleboust. Melle Mance, qui n'avait pas craint de descendre à Québec pour aller prendre des nouvelles de la future

-Dieu ne
delle, et
r au fort
on.

la mère
ient in-
ité, écrit-
pirée de
sonneuve
n voyage
ander du
éal."

Maison-
Mancée lui
e Mme de
pour l'hô-
t à hom-
ment cent

51 M. de
Ailleboust.
pas craint
pour aller
la future

arrivée de M. de Maisonneuve, faillit être surprise à Trois-Rivières par les Iroquois : mais elle échappa à ce péril, la main de Dieu la protégeant visiblement. Enfin M. de Maisonneuve parut le 27 septembre avec 108 hommes d'élite levés avec une somme de 20,000 livres que lui avait remise Mme de Bullion.

Le gouverneur de Denonville et l'intendant Champigny furent assez justes pour reconnaître longtemps après que c'était grâce à cette somme avancée dans de si critiques circonstances que Montréal, tout le Canada même avait dû, après Dieu, son salut.

Dès son arrivée, M. de Maisonneuve fit ajouter à l'hôpital un nouveau corps de logis, de 30 pieds de long sur 30 pieds de large, destiné à une chapelle et à une salle pour les hommes, où dès le printemps de

1654 les malades furent transportés. Il fit ensuite de l'Hôtel-Dieu le centre de tout un système de fortifications qui permettrait aux colons de s'étendre un peu dans les campagnes, au-delà de la ligne de protection du fort primitif.

Il fit donc établir une première redoute en haut du coteau St-Louis, et une autre en bas, et fit en outre épauler l'hôpital de deux autres redoutes abondamment fournies de tous les moyens de défense. Cette fois les précautions furent si bien prises, que Melle Mance ne fut plus jamais forcée d'abandonner sa demeure, et que plusieurs colons ne craignirent pas de venir abriter leurs habitations à l'ombre des nouvelles constructions.

Les Iroquois continuaient à tenir la colonie dans des alarmes continuelles : un de leurs chefs, nommé la Barrique, ayant été jeté à

te.
po
et
ell
El
att
fre
ils
con
ché
sain
jam
Il
les
quo
le cr
pert
de b
faire
étaie
vage
tôme
vinre
fiance

terre d'un coup de mousquet fut porté ensanglanté à Melle Mance, et bien qu'il fût en grand danger, elle ne désespéra pas de le sauver. Elle le soigna avec un zèle, une attention et un dévouement qui firent plus que tous les remèdes, car ils rendirent au pauvre sauvage la confiance et l'énergie. Il fut si touché de la charité chrétienne de cette sainte fille, qu'il promit d'être à jamais le meilleur ami des Français. Il tint aussitôt parole, et fit cesser les attaques par lesquelles les Iroquois, conduits par son frère qui le croyait mort, voulaient venger sa perte : il se fit porter sur le champ de bataille, et les supplia de ne pas faire la guerre aux Français, qui étaient ses meilleurs amis. Les sauvages crurent d'abord voir un fantôme ; mais se rassurant bientôt, ils vinrent vers les Français avec confiance, et jurèrent, sincèrement cette

fois, de rester en paix et de rendre tous les prisonniers.

Ce fut donc à la charité de Melle Mance d'abord, et aux prisonniers de marque que le gouverneur et M. Lemoyne firent à quelques jours de là, qu'on dut de voir finir ces perpétuelles alarmes, et qu'un grand nombre de Français durent leur liberté.



ge
Ma
col
la
et
me
et l
den
ma
imi
de .
E

rendre

e Melle
sonniers
neur et
es jours
inir ces
un grand
nt leur

V

ÉTABLISSEMENT DES HOSPI-
TALIÈRES

Depuis la paix une pensée assiégeait constamment l'esprit de Melle Mance : Ville-Marie était fondée, ses colons prospères ; l'établissement de la sainte Famille recevait en elle et en la sœur Bourgeoys un commencement d'exécution ; St Joseph et la Ste Vierge avaient établi leur demeure dans ce nouveau Nazareth, mais la société de prêtres appelés à imiter la vie humble et intérieure de Jésus manquait encore.

Elle s'ouvrit de ces pensées à M.

de Maisonneuve, son conseiller ordinaire, et chercha avec lui les moyens d'en assurer l'exécution. Ils n'en trouvèrent pas d'autre qu'un voyage immédiat à Paris, pour obtenir de M. Olier la faveur déjà promise auparavant, mais retardée pour des raisons indépendantes de la volonté du saint prêtre.

M. de Maisonneuve laissa donc de nouveau le gouvernement de la colonie entre les mains du major Lambert Closse, et s'embarqua à la fin de 1655.

Il arriva à Paris au commencement de 1656, et se rendit tout droit au séminaire. Il eut la faveur d'être admis immédiatement auprès du fondateur de St-Sulpice qui se mourait : la paralysie dont il était atteint allait dégénérer en apoplexie, et tous prévoyaient déjà qu'il allait finir comme St François de Sales

do
bé
cu
qu
où
l'E
ses
des
sém
U
tint
deu
prés
" no
" ne
" l'H
" le
" de
" qu
" Jos
" don
" cell
" raie

dont, tout enfant, il avait reçu la bénédiction et les prédictions.

M. de Maisonneuve reçut l'accueil le plus aimable du mourant, qui lui parla avec amour du Canada, où il avait tant rêvé d'aller porter l'Évangile, et lui renouvela toutes ses promesses par rapport à l'envoi des hospitalières et des prêtres du séminaire.

Une assemblée des associés se tint le 31 mars, et entra avec ardeur dans la pensée de son pieux président : " Ils s'engagèrent au nom de la *personne fondatrice qui ne voulait être connue*, à recevoir à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, sous le bon plaisir du roi et l'agrément de l'évêque d'Angers, trois ou quatre des hospitalières de St Joseph comme aussi à leur en donner la propriété, ainsi que celle des bâtiments qu'ils y feraient construire pour elles, et en-

“ fin telle quantité de terre que M.
“ de Maisonneuve, Melle Mance et
“ les hospitalières elles-mêmes dé-
“ termineraient d'un commun ac-
“ cord.”

Cette dotation devait être aug-
mentée d'une pension de cent cin-
quante livres que de son côté la
maison de la Flèche promettait de
payer à chacune des trois ou quatre
sœurs qu'elle allait y envoyer. Mais
on stipula nettement que ce bien de
la communauté n'aurait rien à faire
avec les donations que les hospita-
lières pouvaient recevoir pour les
pauvres, et qu'il serait administré
à part.

Sur ces entrefaites les pères jé-
suites proposèrent comme premier
évêque de Québec M. de Laval de
Montmorency au choix du roi et à
la nomination du pape.

Les associés voyant échouer leur
plan d'établir un évêché à Mont-

ré-
l'il
l'é-
vo
sén
bla
cha
il
Vil
MM
non
gra
Sou
vea
sitô
juil
2 av
A
trou
cru
avai
ver
deu
Le c

réal, résolurent dès lors de donner l'île entière aux ecclésiastiques qui l'évangéliseraient. M. Olier, prévoyant quelle charge serait pour le séminaire l'entretien d'une semblable colonie, hésita longtemps à se charger d'une telle responsabilité : il accepta enfin, et désigna pour Ville-Marie quatre de ses Messieurs : MM. de Queylus, abbé de Loc-Dieu, nommé par l'archevêque de Rouen grand vicaire et official en Canada, Souart, Galinier et Dallet. Les nouveaux missionnaires partirent aussitôt, et arrivèrent à Québec le 27 juillet 1657. M. Olier mourut le 2 avril de cette même année.

A leur arrivée à Ville-Marie, ils trouvèrent Melle Mance souffrant cruellement d'une chute qu'elle avait faite sur la glace durant l'hiver ; elle s'était fracturé le bras en deux endroits, et démis le poignet. Le chirurgien, malgré son habileté,

n'avait reconnu que les deux fractures du bras, sans remarquer la dislocation du poignet.

Cette méprise fut, pour Melle Mance, la source de souffrances indicibles ; chaque fois qu'on la pansait, la douleur lui causait des convulsions si atroces que parfois quatre hommes avaient peine à la retenir. Elle alla trouver M. de Queylus et lui exposant son état et le peu d'aide qu'elle pouvait donner à ses chers malades, lui demanda s'il ne serait pas bon " qu'elle allât en France trouver la fondatrice pendant qu'elle était encore vivante, et parler à Messieurs de la compagnie de Montréal afin d'obtenir de la fondatrice, s'il se pouvait, un fonds pour des religieuses."

M. de Queylus reçut cette communication avec joie, car il s'était engagé à donner aux hospitalières de Québec la direction de l'hospice

de
bon
et s
sur
et d
cas
tion
gieu
chos
que
et M
de M
Il
" dont
comp
" rac
" qu'
" ce
" cha
" c'ét
" il fa
" vie
" cenc
" la c

de Melle Mance, croyant en toute bonne foi agir pour le bien général, et se méprenant ainsi entièrement sur les volontés précises de M. Olier et des associés qui voulaient qu'en cas d'impossibilité d'offrir la direction de l'hôpital à d'autres religieuses que celles de la Flèche, la chose ne pût être jugée et décidée que par les sociétaires eux-mêmes et M. de Bretonvilliers, successeur de M. Olier.

Il imagina aussitôt un stratagème dont M. Souart fut inconsciemment complice: "M. l'abbé lui ayant dit, " raconte M. Dollier de Casson, " qu'une des mères hospitalières de " ce lieu avait grand besoin de " changer d'air, et que, comme " c'était une personne de mérite, " il fallait tâcher de lui sauver la " vie ; qu'il ferait fort bien de des- " cendre pour cela, parce qu'ayant " la connaissance de la médecine

" outre son caractère sacerdotal, aus-
 " sitôt qu'il donnerait son suffrage à
 " ce qu'elle montât ici pour changer
 " d'air, on ne manquerait pas de la
 " faire venir ; ce bon Monsieur,
 " ayant oui ce discours, se disposa
 " de partir au plus vite, pressé par
 " cette même charité qui, sans lui
 " donner le loisir de réfléchir, le
 " porte tous les jours chez les mala-
 " des, selon que Sa Sainteté a trouvé
 " bon de le lui permettre."

En effet M. Souart obtint que la
 sœur Marie Renée de la Nativité,
 dont la maladie était réelle, remon-
 tât aussitôt avec lui. On eut même
 l'attention de lui donner pour com-
 pagne la sœur Jeanne Agnès de St-
 Paul.

Melle. Mance, un peu interdite,
 leur fit cependant très bon accueil,
 mais l'inquiétude la dévorait, et ce
 malheureux événement fut pour
 elle la source de toutes sortes de

dé-
 l'e-
 ais-
 pé-
 Ric-
 sou-
 gri-
 mé-
 out-
 pou-
 éta-
 E-
 qui-
 renc-
 pein-
 men-
 puis-
 qu'a-
 non-
 ciés
 gema-
 supp-
 donn-
 une c

déboires, car, comme sa discrétion l'empêchait de se plaindre, elle fut aisément soupçonnée d'avoir trem-pé elle-même dans ces agissements. Rien ne lui était plus cruel que ces soupçons sur sa droiture et son intégrité ; c'est peut-être pour cela même que Dieu les lui demanda outre ses souffrances physiques, pour lui faire racheter par là cet établissement si cher à son cœur.

Elle répondit à M. de Queylus qui lui exposait ses vues qu'elle renonçait personnellement, quelque peine qu'elle en eût, à l'établissement des religieuses de la Flèche, puisqu'il paraissait impossible, et qu'aussitôt son arrivée en France, non-seulement elle prierait les associés de se prêter à ce nouvel arrangement, mais qu'elle irait elle-même supplier la duchesse d'Aiguillon de donner aux hospitalières de Québec une dotation pour Montréal. M. de

Queylus crut tout gagné, il se trompait.

La prudence de Melle Mance ne l'abandonna pas dans une circonstance aussi critique : respectueuse avant tout des droits de la société, elle combla d'attentions la mère de la Nativité et sa compagne, mais en même temps, pour qu'on ne pût arguer d'un commencement de possession et disposer préalablement de ce qui était en question, elle confia à Melle de la Bardillière la garde de sa maison, et lui donna des instructions si complètes et si précises, qu'elle ne leur permit jamais de soigner les malades, d'avoir les clefs de quoi que ce fût, ou de prendre possession de rien dans la maison. Puis elle s'embarqua le 14 octobre avec la sœur Bourgeoys, qui se rendait également en France.

A
ent
pour
voya
que
endu
mouv
Bour
ner
elle re
comp
même

VI

GUÉRISON MIRACULEUSE DE
MELLE MANCE.

A son arrivée à la Rochelle, elle eût voulu partir immédiatement pour la Flèche, mais la fatigue du voyage avait ajouté aux douleurs que son bras ne cessait de lui faire endurer : elle ne put supporter le mouvement de la voiture. La sœur Bourgeois ne voulut pas l'abandonner en semblable circonstance, et elle résolut de continuer de lui tenir compagnie jusqu'à la Flèche, et même jusqu'à Paris, où elle pour-

rait la remettre entre les mains de sa famille et de ses amis.

On loua un brancard, et l'on partit aussitôt pour la Flèche; à Saumur, Melle Mance s'arrêta pour vénérer, dans la chapelle de N.-D. des Ardilliers, l'image de la Vierge Marie.

Dès son arrivée à Paris, elle se rendit chez la duchesse d'Aiguillon, car il était indispensable, avant de se présenter devant les associés, de savoir d'une manière précise quel fonds on devait faire sur les espérances de M. de Queylus: elle se vit poliment, mais définitivement refusée.

Aussitôt après elle exposa aux associés, dans une réunion générale, le véritable état des choses: le projet d'union désiré par M. de Queylus semblant définitivement compromis, par le refus de la duchesse d'Aiguillon, il ne restait plus

q
li
pr
la
il
ta
pr
M
ve
tio
don
Ma
con
l'ép
la r
sino
" qu
se d
A
s'acq
d'un
tout
tant

qu'à envoyer au Canada les hospitalières de la Flèche. C'était là le projet cher à M. Olier et à M. de la Dauversière, mais encore fallait-il trouver un moyen de subsistance. Melle Mance le trouva auprès de la *bienfaitrice inconnue*, et Mme de Bullion consentit à un nouveau sacrifice; elle promit une dotation de vingt mille livres et en donna immédiatement une partie.

Rassurée sur l'avenir, Melle Mance songea à elle-même: elle consulta les sommités médicales de l'époque, mais la réponse fut partout la même: il n'y avait rien à faire, sinon à empêcher, à force de soins, "que le bras ne vînt à mourir et à se dessécher complètement."

Avant son départ, elle voulut s'acquitter à l'égard de M. Olier d'une dette de reconnaissance pour tout ce qu'elle lui devait, en visitant son tombeau. Elle savait que

“ son corps et son cœur avaient
 “ été enchâssés séparément, elle vou-
 “ lut rendre ses respects à l’un et
 “ à l’autre.” et elle supplia M. de
 Bretonvilliers de lui accorder cette
 faveur.

La demande était trop juste de
 la part d’une personne qui avait si
 bien servi les intentions du fonda-
 teur à Montréal, et il dit à Melle
 Mance de se présenter au séminaire
 le jour de la Purification (2 février)
 au moment où toute la commu-
 nauté serait à l’office de la paroisse ;
 qu’il lui dirait la messe, et lui
 donnerait toute facilité de satisfaire
 sa dévotion.

On devine si elle fut exacte ; en
 se dirigeant vers le lieu saint, de
 nombreuses coïncidences ne man-
 quèrent pas de se présenter à son
 esprit : elle se rappela la dévotion
 particulière que M. Olier avait pour
 cette fête ; c’était en ce même jour

(e
 ré
 na
 ch
 île
 c’é
 tic
 du
 inc
 col
 cha
 En
 rité
 cou
 dem
 ce
 E
 qui
 elle
 fave
 frir,
 Dieu
 rever
 tait

(en 1636) qu'il avait eu sa première révélation sur la mission du Canada, c'était ce jour qu'il avait choisi en 1642 pour consacrer cette île à la sainte Famille, et enfin c'était pour cette fête de la Purification qu'il avait demandé et obtenu du pape Urbain VIII (1643) une indulgence pour tout associé ou colon qui visiterait ce jour-là une chapelle dédiée à la sainte Vierge. En se rappelant toutes ces particularités, une pensée se présenta tout à coup à son esprit : pourquoi ne demanderait-elle pas sa guérison à ce dévot serviteur de Marie ?

Elle repoussa d'abord cette idée, qui lui sembla une présomption : elle n'était pas digne d'une si haute faveur, elle ne méritait que de souffrir, pour obtenir la miséricorde de Dieu. Mais la même pensée lui revenait : sans doute elle ne méritait pas que Dieu fit un miracle

pour elle, mais ce n'est pas à nos mérites que Dieu accorde ses faveurs; c'est à nos nécessités, et certes l'entremise de M. Olier avait déjà obtenu de sa bonté des grâces bien plus singulières.

Et puis, ce n'était pas un miracle éclatant qu'elle demandait, mais seulement qu'il plût à Dieu de "donner un peu de force et de "soulagement à son bras, afin "qu'elle pût s'en servir dans les "choses les plus nécessaires, comme "pour s'habiller et pour accommo- "der l'autel à Montréal."

"Comme j'entrais dans la cha-
"pelle, écrit-elle, il me prit un
"grand saisissement de joie, si ex-
"traordinaire, que de ma vie je n'en
"ai senti de semblable. Mon cœur
"en était si plein, que je ne le puis
"exprimer. Je ne puis exprimer
"cela, sinon en disant que c'était

" un
" sa
" qu
" vit
" cor
" ye
" cor
" n'ai
" lor
" voy
" de
" cac

Sa
put s
intent
obligé
" Mon
" joie
" prim

Elle
munia
mais a

" un effet de la grande complai-
 " sance que je sentais du bonheur
 " que possède ce bienheureux ser-
 " viteur de Dieu. Je lui parlais
 " comme si je l'eusse vu de mes
 " yeux, et avec beaucoup plus de
 " confiance, sachant qu'il me con-
 " naissait à présent bien mieux que
 " lorsqu'il était au monde ; qu'il
 " voyait mes besoins et la sincérité
 " de mon cœur, qui ne lui avait rien
 " caché."

Sa joie fut si grande qu'elle ne
 put se confesser comme elle avait
 intention de le faire, et qu'elle fut
 obligée de dire à son confesseur :
 " Monsieur, je suis saisie d'une telle
 " joie que je ne puis vous rien ex-
 " primer."

Elle entendit la messe, et com-
 munita sans plus songer à son bras :
 mais après la messe, elle se sentit

tout à coup assurée de sa guérison,
 et voyant que M. de Bretonvilliers
 était pressé de se rendre à l'église
 pour prendre part aux cérémonies
 du jour, elle le pria de lui remettre
 le coffret de bois où était renfermé
 le cœur de M. Olier. Il lui fut
 remis, et le pieux prêtre partit en
 lui indiquant l'endroit où elle devait
 le replacer.

Le coffret renfermait une boîte
 en plomb où était le cœur : malgré
 sa pesanteur elle le prit et l'appuya
 sur son bras, " et aussitôt, raconte-
 " t-elle, je sentis que ma main était
 " devenue libre, et qu'elle soutenait
 " sans appui le poids de la boîte de
 " plomb où le cœur est renfermé :
 " ce qui me surprit, m'étonna mer-
 " veilleusement, et m'obligea de
 " louer et de bénir la bonté divine
 " de la grâce qu'elle me daignait
 " faire, de manifester en moi la
 " gloire et le mérite de son saint

" se
 " te
 " se
 " ju
 " et
 " dè

" Do
 " tur
 " bre
 " dél
 " se
 " gu
 " bea
 " Tou
 " tell

Ell
 de B
 tous
 sémin
 s'était
 de ce

“ serviteur. Je sentis au même
 “ temps une chaleur extraordinaire.
 “ se répandre par tout mon bras
 “ jusqu’aux extrémités des doigts,
 “ et l’usage de ma main me fut rendu
 “ dès ce moment.”

“ En même temps, ajoute M.
 “ Dollier de Casson, toutes les liga-
 “ tures et enveloppes dont le mem-
 “ bre malade était enveloppé, se
 “ défirent d’elles-mêmes ; son bras
 “ se trouva libre, et se voyant
 “ guérie, elle commença à faire un
 “ beau signe de croix, remerciant le
 “ Tout-Puissant, qui lui faisait une
 “ telle faveur.”

Elle court aussitôt trouver M.
 de Bretonvilliers, qui, avec elle et
 tous les ecclésiastiques alors au
 séminaire, se rend à la chapelle où
 s’était fait le miracle, remercier Dieu
 de cette grande grâce.

Il lui demanda ensuite si la main guérie serait assez forte pour tenir la plume et attester la vérité du miracle dont elle venait d'être l'objet. Sur sa réponse affirmative, on lui donna du papier et de l'encre, et elle traça aussitôt cette déclaration, dont on conserve l'original au séminaire de Paris.

“ JÉSUS, MARIE, JOSEPH.”

“ Le 2 février 1659, en la chapelle
 “ du séminaire, après la sainte
 “ messe, j'ai écrit ces mots de ma
 “ main droite, de laquelle je n'a-
 “ vais eu aucun usage depuis deux
 “ ans.”

Onze jours après, elle traça le récit de sa guérison de cette écriture ferme et nette dont sont écrites toutes ses lettres, et qui est en tout conforme à ce qu'elle était avant l'accident.

L
 et s
 cett
 de j
 tent
 sant
 il av
 en g
 puss
 tater
 dire,
 “ effe
 “ prin
 “ dem
 “ rava
 “ man
 “ aucu
 “ était

Elle
 chelle,
 coûter
 ville, d
 val qu

Les associés, la sœur Bourgeoys et surtout Mme de Bullion reçurent cette nouvelle avec des transports de joie. Dieu ne s'était pas contenté de rendre tout d'un coup la santé à cette privilégiée de sa grâce; il avait voulu, pour qu'elle et tous en gardassent mieux le souvenir et pussent à chaque instant en constater la réalité, qu'il fût, pour ainsi dire, constant et perpétuel : " En effet, dit M. Dollier de Casson, les principes des mouvements étaient demeurés disloqués comme auparavant, et cependant elle pouvait manier son bras et sa main sans aucune douleur, comme si tout était en bon état."

Elle partit aussitôt pour la Rochelle, mais son zèle faillit lui coûter la vie. A huit lieues de cette ville, des chiens effrayèrent le cheval qu'elle montait, et comme il

était très ombrageux " il se lança si
" haut par-dessus un fossé, dit M.
" Dollier de Casson, et en même
" temps la jeta si loin et si rude-
" ment sur sa main autrefois estro-
" piée, qu'on a attribué à une cha-
" ritable protection du ciel qu'elle
" en eût été quitte comme elle l'a
" été, pour une légère écorchure."

Cet accident ne servit qu'à mieux
établir la réalité du miracle dont
elle avait été l'objet ; car la luxation
du poignet ne fut point aggravée,
et la liberté du bras resta la même
qu'auparavant.

M
sents
les
voul
et lui
des
aumô
néces
tout
Bourg
tend
jeunes

VII

ÉTABLISSEMENT DES HOSPI-
TALIÈRES

Melle Mance, comblée des présents de Mme de Bullion qui, outre les 22,000 livres promises, avait voulu payer les frais de voyage et lui avait remis des vases sacrés, des ornements d'église, de riches aumônes pour les familles les plus nécessiteuses de Montréal, trouva tout d'abord à la Rochelle la sœur Bourgeoys qui était venue l'y attendre avec une recrue de trente jeunes filles, et avec les sœurs

Aimée Chatel, Catherine Crolo, et Marie Raisin, premières sœurs de la congrégation de Notre-Dame en Canada.

MM. Lemaître et Vignal, prêtres de St-Sulpice, vinrent les rejoindre peu après avec les trois hospitalières de la Flèche, choisies pour cette lointaine mission : la sœur Catherine Macé, supérieure, la sœur Judith Moreau de Brésoles, et la sœur Maillët.

M. de la Dauversière imposait deux conditions principales pour cette vocation d'élite, et l'on y reconnaît la sagesse de ce pieux fondateur. Il exigeait, pour garder l'unité d'esprit dans son institut, qu'elles promissent de faire les vœux solennels de religion, quand la Providence permettrait à leurs sœurs de France de les prononcer,

et,
bar
mis

U
sign
le
peti
sière
force
en C
la ru
émeu
St-An
qui
ment
main
couve

Les
taient
la pen
qui se
de Die

et, secondément, qu'aucune ne s'embarquât sans avoir l'aveu et la permission de sa famille.

Un incident assez curieux avait signalé leur départ de la Flèche : le bruit s'était répandu dans la petite ville que M. de la Dauversière faisait enlever des filles de force du couvent pour les vendre en Canada. Tout absurde que fût la rumeur, elle fut crue, et une émeute s'éleva, si bien que M. de St-André et quelques autres soldats qui allaient passer la mer également durent mettre l'épée à la main pour dégager les abords du couvent.

Les pieuses hospitalières se sentaient remplies d'une sainte joie à la pensée d'aller établir une œuvre qui semblait visiblement protégée de Dieu ; pourtant ni elles ni Melle

Mance ne s'étaient fait illusion sur la difficulté qu'elles auraient à se recruter en Canada, en luttant contre l'opposition de M. de Queylus et de l'évêque de Pétrée : c'est pour ce motif que cette dernière avait emmené avec elle Melle de Belestre, qui montrait un grand désir d'entrer un jour dans cet institut. C'était la même pensée qui avait poussé les messieurs de St-Sulpice à proposer une pareille démarche à Melle Gauchet, jeune demoiselle de qualité, qui désirait ardemment se consacrer aussi à l'œuvre de Montréal.

L'amour de la retraite était si vif dans le cœur des hospitalières qu'elles renoncèrent par un acte authentique à la liberté que leur laissaient leurs constitutions de sortir quelquefois de leur monastère, et elles envoyèrent cet écrit à la Flèche. Elles faisaient la même

pro
ou c
à l'a
son
insti
cieu
de q
souso
d'eng
sière
avant
" de n
" pou
" règl
" aut
" tir a
" sinon
" toute
s'étaier
nir, sit
les sup
et à re
dépend
qui elle

promesse pour toutes les novices
 ou domestiques qu'elles recevraient
 à l'avenir. Cet attachement à la mai-
 son mère et à l'esprit de leur saint
 institut leur était à bon droit pré-
 cieux avant tout : aussi, avant même
 de quitter la Flèche, avaient-elles
 souscrit avec bonheur la formule
 d'engagement que M. de la Dauver-
 sière leur faisait prêter à toutes,
 avant de leur donner leur mission,
 " de reconnaître cette communauté
 " pour leur mère, d'en observer les
 " réglemens et les constitutions
 " autant que possible, sans consen-
 " tir à ce que rien y fût innové,
 " sinon du consentement général de
 " toute la congrégation." Elles
 s'étaient même engagées à y reve-
 nir, sitôt que l'évêque d'Angers ou
 les supérieurs les y rappelleraient,
 et à rester en un mot dans une
 dépendance complète de ceux de
 qui elles tenaient leur mission.

Leur empressement à aller au-devant des désirs de leur fondateur M. de la Dauversière, lui fut une grande consolation, qui tempéra un peu l'amertume de ses derniers jours, car il mourut peu de jours après, ruiné, abreuvé de déboires, et accablé d'infirmités. Les maladies les plus cruelles lui faisaient subir une sorte de martyre, mais le peu de relâche que lui laissaient ses douleurs était employé à prier Dieu, et à accuser sa lâcheté à souffrir. Quatre heures avant sa mort, il éprouva des élans d'amour de Dieu si violents, que toutes ses souffrances n'étaient rien auprès de ce qu'ils lui faisaient endurer. Il expira le 6 novembre 1659, âgé de 63 ans.

Cependant les 2,000 livres qu'on avait réservées sur la fondation pour les préparatifs du voyage

avait
les d
gieu
servi
sulpi
avaie
sonne
étaien
Malg
pouva
qu'on
taine
table.
de M
voile.

Le
était
servi l
et que
on ren
six pe
semblé
que au

avaient été aussitôt absorbées par les dépenses d'équipement des religieuses et l'engagement de deux serviteurs. Melle Mance et les deux sulpiciens qui, depuis trois mois, avaient à leur charge les 110 personnes engagées pour Montréal, étaient dans le même dénuement. Malgré toutes les promesses qu'on pouvait lui faire et les garanties qu'on voulait lui donner, le capitaine du navire se montrait intraitable. Enfin il accepta la caution de Melle Mance, et l'on mit à la voile.

Le vaisseau qui les transportait était un vieux bâtiment qui avait servi longtemps d'hôpital de marine et que, sans quarantaine préalable, on remettait en mer. Deux cent six personnes s'y trouvaient rassemblées. La peste s'y déclara presque aussitôt, et avec une telle vio-

lence, que presque tous les passagers en furent plus ou moins atteints : Melle Mance surtout se trouva presque aussitôt réduite à l'extrémité. Tous les secours manquaient, et l'eau douce elle-même faisait défaut ; par une peur de la contagion que l'on comprend bien, sans doute, mais qui n'en fut pas moins fatale, le capitaine défendit d'abord aux hospitalières de donner leurs soins aux malades. Cette précaution coûta la vie à sept ou huit de ces malheureux.

Au moins M. Vignal et M. Lemaître, quoique atteints tous les deux, purent-ils offrir aux moribonds les consolations de leur saint ministère. Ce dernier, plus vigoureux que son confrère, et d'une énergie, d'un dévouement admirables, ne se contentait pas de les encourager et de les assister jus-

qu'a
soin
au ri
velis
dans
sure
qu'on
conso
de d
furen
épidé
les pl

On
Bréso
ercer
lades,
elles s
rable
de tou

A l
tres se
d'affre

qu'au dernier moment, il prenait soin de leur dépouille mortelle, et au risque de sa propre vie, les ensevelissait pieusement, les attachait dans leurs couvertures, et récitait sur eux les dernières prières, pendant qu'on les jetait à la mer. Il eut la consolation de recevoir l'abjuration de deux pauvres huguenots qui furent parmi les victimes de cette épidémie, et qui moururent dans les plus vifs sentiments de foi.

On permit enfin à la sœur de Brésoles et à ses compagnes d'exercer leur charité : quoique malades, ainsi que la sœur Bourgeoys, elles se dépensèrent avec une admirable énergie, et relevèrent le moral de tous ces pauvres passagers.

A la maladie se joignaient d'autres souffrances de toutes sortes ; d'affreuses tempêtes ne cessèrent

d'assaillir le navire jusqu'à son entrée dans le golfe St-Laurent. Plusieurs fois, on se crut sur le point de sombrer et les deux prêtres donnèrent à tous l'absolution. La tempête les emporta parfois si loin de leur route, qu'ils n'arrivèrent à Québec que le 7 septembre, épuisés par la maladie, la disette, et les épreuves de toute nature. Melle Mance était toujours malade.

Le Père Dequen qui, avec M. de Queylus, s'était opposé à l'envoi des hospitalières de la Flèche, donna en cette circonstance l'exemple d'une admirable charité. Apprenant l'état misérable auquel elles étaient réduites, il leur porta des rafraîchissements et des secours de toutes sortes : Dieu lui donna presque aussitôt la récompense de son dévouement : il fut atteint par le fléau et mourut dans l'exercice de la

ch
l'h
ma
Pé
me
l'h
tou
lit
atte
dan
où.
long

L
bien
et e
pou
part

L
dura
qu'il
bont
men

charité. Plusieurs, transportés à l'hôpital, succombèrent encore et le mal infecta tout le pays. Mgr de Pétrée fut admirable de dévouement : il ne quitta presque point l'hôpital, se fit le garde-malade de tous ces malheureux, faisant leur lit et leur donnant les soins les plus attentifs. On descendit Melle Mance dans une maison de la basse-ville, où elle languit encore pendant de longues semaines.

La sœur Bourgeoys put repartir bientôt avec le reste de la colonie, et elle arriva à Montréal un an, jour pour jour, après qu'elle en était partie.

L'opposition de Mgr de Laval durait toujours cependant ; quoi qu'il accueillît les hospitalières avec bonté, les félicitant de leur dévouement, il n'abandonnait pas son but

qui était de fondre les hospitalières de la Flèche avec celles de Québec. Il céda enfin à la fermeté respectueuse de la mère de Brésoles, et le 20 octobre, leur donna par écrit l'autorisation de s'établir à Montréal, mais sous la condition expresse de n'y pas recevoir de novices. Elles s'embarquèrent sur-le-champ, et croisèrent en route les sœurs de la Nativité et de St-Paul qui, sous la conduite de M. Souart, retournaient à Québec.

Elles furent reçues à Montréal par Mlle de la Bardillière qui, se voyant désormais inutile à l'œuvre de l'hôpital, accepta la main du sieur Testard de La Forêt. Melle Mance, qui enfin remise était arrivée à Ville-Marie, en compagnie des demoiselles Gauchet et de Belestre, assista au mariage et signa au contrat.

bié
Qu
pre
ven
Ce
col
son
dép
gnif

M
dépa
veill
un a
gem
et el
parti
ress
blabl
velli
prévi
la m
la pe

Les difficultés qui avaient duré bien longtemps entre l'abbé de Queylus et Mgr de Laval allaient prendre fin, car M. de Queylus venait d'être rappelé en France. Ce fut un deuil universel dans la colonie où il avait déployé toute son activité, son intelligence et dépensé en bonnes œuvres sa magnifique fortune.

Melle Mance fut affligée de ce départ, car elle avait été émerveillée, en revoyant Montréal après un an seulement, des heureux changements qui s'y étaient produits, et elle songeait à la grandeur du parti que M. de Queylus, avec ses ressources aurait pu tirer de semblables éléments. Une triste nouvelle vint encore assombrir les prévisions de l'avenir : on apprit la mort de M. de la Dauversière, et la perte des 20,000 livres de dota-

tion déposées à l'épargne du roi et saisies en paiement de ses dettes.

Les hospitalières se trouvaient dans un grand embarras, mais après une délibération pleine d'angoisse où l'impossibilité de se procurer des ressources et l'impossibilité d'abandonner une œuvre confiée à leur dévouement avaient tour à tour tourmenté leur raison et leur cœur, elles prirent le parti, le seul digne d'elles et de leurs fondateurs, de se jeter dans les bras de la Providence avec un filial abandon, et de vivre et de mourir pauvres à Montréal.

Les colons apprirent cette généreuse résolution avec joie et gratitude, car non-seulement elles guérissaient les maladies du corps, mais bon nombre de pécheurs et d'hérétiques leur durent leur conver-

si
"
"
"

qu
M.
ser
M.
dé
sit
fer
me
ass
leu
car
vai
le

A
et
imm
elles

sign : " dans un seul hiver, dit M.
" de Casson, elles amenèrent cinq
" huguenots à embrasser la foi
" catholique."

Elles en furent récompensées pres-
que aussitôt : sur les instances des
Montréalistes, Mgr de Laval con-
sentit à les laisser à Montréal, et
M. de Maisonneuve leur concéda en
décembre 1659 cent arpents de terre
situés entre la montagne et la
ferme St-Gabriel en avance de paye-
ment de la rente promise par les
associés ; mais pour le moment, ils
leur étaient plus nuisibles qu'utiles,
car les frais de défrichement de-
vaient l'emporter de beaucoup sur
le rapport de ce fonds.

Aussi, pour acheter le blé, le lard
et les légumes qui leur étaient
immédiatement nécessaires, furent-
elles obligées de vendre les étoffes

et les fournitures qu'elles avaient apportées de la Rochelle. Ces trois aliments d'ailleurs composèrent à peu près uniformément et uniquement leurs repas pendant vingt ans : encore n'osait-on toucher au lard qu'une fois par jour. Le pain, glacé sur leur table au milieu des grands froids dont il leur était impossible de se défendre dans leur vaste chambre sans feu, où le vent et la neige pénétraient par plus de deux cents fentes de la cloison, offrait souvent aux dents des riches héritières une résistance obstinée qui les faisait sourire, et qui eût fait verser des larmes à leurs familles si elles en avaient été témoins.

Melle Mance en souffrait comme une mère, et s'efforçait d'adoucir, autant que sa pauvreté le lui permettait, des épreuves si héroïquement supportées : elle leur faisait

pa
fra
ce
fal
or
mé
mo
M.
ad
dép
80,
vin

L
eur
dès
cam
400
dota
souf
faite
il dé
38,00
côté

passer, tantôt un peu de poisson frais, tantôt un peu de viande. Mais ces régals étaient bien rares, et il fallait une circonstance bien extraordinaire, pour que des œufs ou même de la bouillie osassent se montrer sur cette pauvre table. M. Souart, dont le grand cœur était admiré de tout le monde, et qui dépensa à Montréal une fortune de 80,000 livres à soulager les pauvres, vint aussi bien souvent à leur aide.

Leur patience et leur énergie eurent pourtant leur récompense ; dès la deuxième année, M. de Fancamp leur fit avoir une pension de 400 à 500 livres, pour tenir lieu de dotation, et M. Macé, touché des souffrances de sa fille, se fit le bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu, pour lequel il dépensa successivement de 37 à 38,000 livrés. Les associés de leur côté leur donnèrent 4 arpents de

terre labourée, qui suffirent à leur subsistance. Mais ce qui leur arriva de plus heureux, en ce sens, fut la résolution que prit Mme d'Ailleboust, après la mort de son mari, de se mettre en pension chez elles.

Un autre événement vint encore au secours de leur détresse : un des colons, Jouaneaux, transporté presque mourant à l'hôpital à la suite d'une chute, fut soigné avec tant de zèle, qu'il guérit. Il fut si touché de ce dévouement, qu'il voulut consacrer le reste de ses jours au service de ses bienfaitrices : il leur donna les quinze arpents de terre et le peu de bétail qu'il possédait. Mais, ce qui valait encore beaucoup mieux, il se dévoua lui-même tout entier à défricher et à faire valoir leur terrain.

Grâce à leurs nouvelles res-

sources, elles purent désormais y employer constamment quatre hommes, qui travaillèrent sous la direction de Jouaneaux, et leur rendirent de précieux services sur la terre de St-Joseph.

à leur
arriva
fut la
Aille-
mari,
elles.

encore
des
pres-
suite
tant
tou-
volut
s au
leur
e et
ait.
oup
out
loir

es-

Q
que
pré
por
lev
Tro
tou

Q
vig
aug
fut
gran

VIII

MORT DE MELLE MANCE

Cependant, la trêve avec les Iroquois était rompue. Les cantons se préparaient : leur plan était de se porter en masse sur Québec, d'enlever la ville, et de se rabattre sur Trois-Rivières et Montréal pour y tout massacrer.

Québec se disposait pour une vigoureuse résistance, et la terreur augmentait de jour en jour. Elle fut bientôt au comble ; toutefois la grande armée iroquoise, toujours

annoncée, ne paraissait point. Dolard et seize braves Montréalais venaient de s'offrir en victimes et de sauver la colonie.

A la fin de juillet 1660, au moment où l'on s'attendait à voir paraître les Iroquois, ces dix-sept braves étaient venus un matin à l'église paroissiale recevoir la communion et promettre à Dieu d'aller combattre et mourir pour leurs frères, et de ne jamais demander quartier. Ils partirent et se retranchèrent au pied du Long-Sault, sur le passage des Iroquois, qui les attaquèrent au nombre de 800. Malgré une héroïque résistance, ils périrent tous, mais après avoir massacré tant d'ennemis que les Iroquois furent convaincus qu'une attaque de front contre de semblables hommes était inutile. Ils résolurent de ruiner en détail la colonie, et de recommen-

cer leur guerre de surprises et de guets-apens.

Les plus mauvais jours de la colonie semblèrent revenus, et Melle Mance vit de nouveau l'Hôtel-Dieu devenir le théâtre acharné de combats presque quotidiens, et les salles remplies de blessés et de mourants :

“ Le soin de nos malades, dit la sœur
 “ Morin, nous obligeait à des veilles
 “ continuelles, ce qui, avec les tra-
 “ vaux du jour, les offices du mé-
 “ nage et l'observance de la règle,
 “ qui était gardée ponctuellement,
 “ devenait accablant pour nous, à
 “ cause de notre petit nombre.”

La colonie perdit alors trois de ses membres les plus dévoués : MM: Lemaître et Vignal, du séminaire, que nous avons vus si pleins de charité pendant la traversée pour les malades du Saint-André, et le

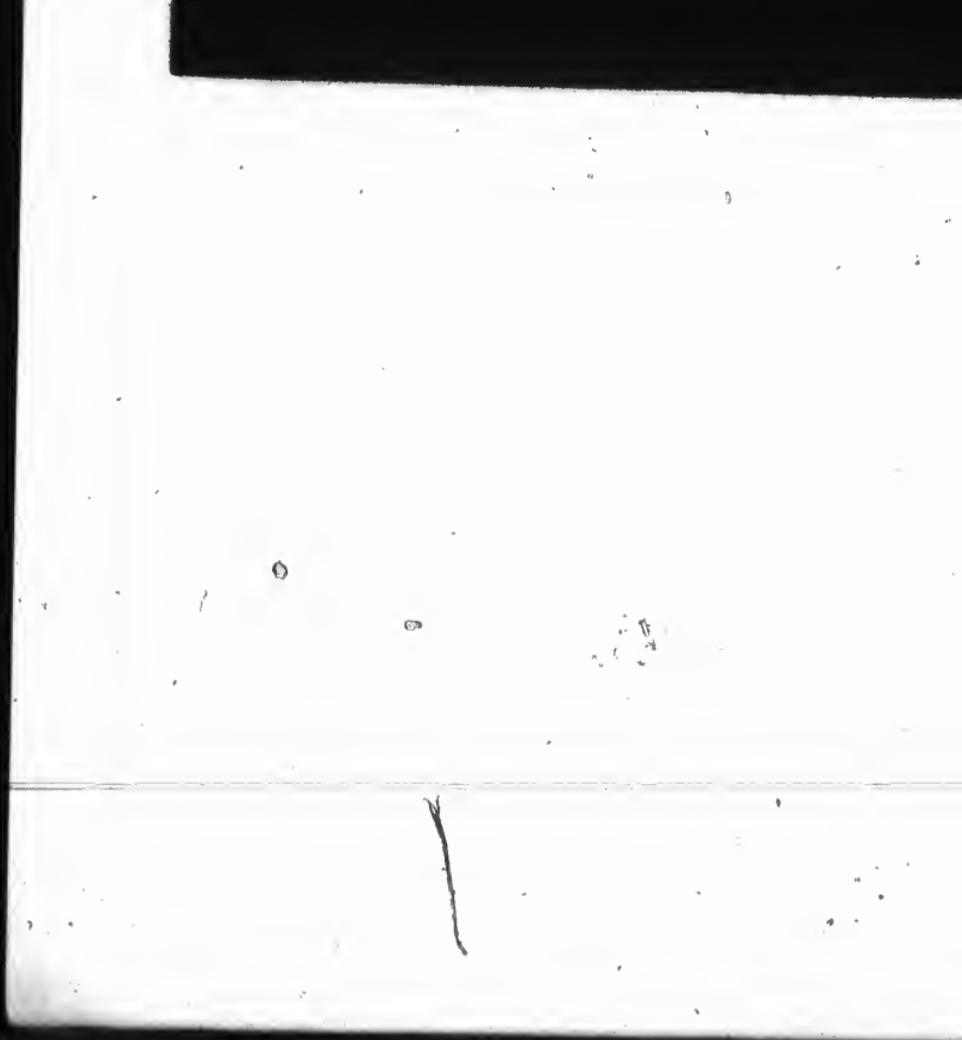
brave major Closse. Tous les trois tombèrent sous les coups des Iroquois. Elle en perdit un autre encore : M. de Maisonneuve fut momentanément privé de ses fonctions de gouverneur, et deux ans après, M. de Tracy, trompé par de faux rapports, destitua définitivement pour cause d'incapacité le fondateur de la colonie, celui qui, depuis vingt ans, la sauvait de la ruine.

Avec M. de Tracy, Louis XIV avait fait passer en Canada ce beau régiment de Carignan, qui a fourni à la Nouvelle-France tant de noms glorieux et populaires. Le roi reprenait la colonie aux associés, et voulait mettre un terme aux incursions des Iroquois.

Une affreuse épidémie sévissant au fort Ste-Anne, M. de Casson

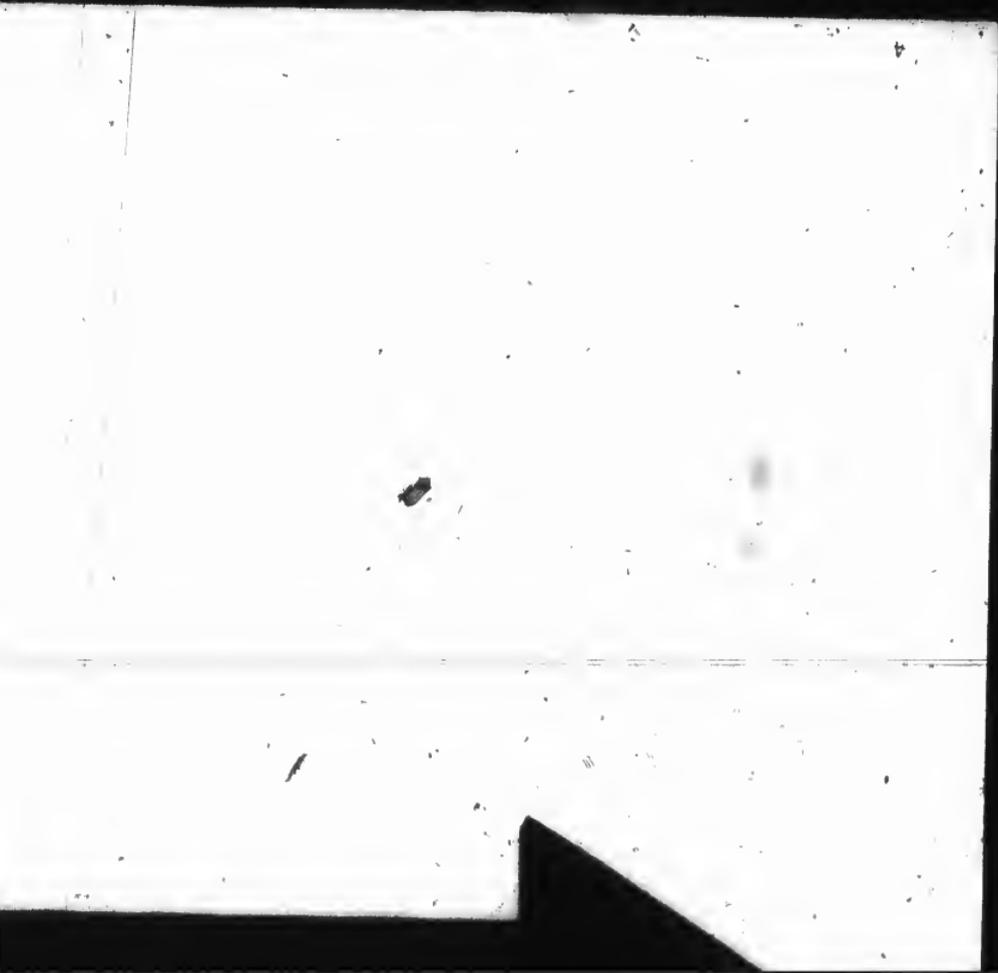
s'y rendit aussitôt. Il trouva les malheureuses victimes dans un état de dénuement affreux, infectant le fort entier par l'odeur la plus repoussante, désespérés et abattus. Il ne savait comment relever leur courage, quand la charité de Melle Mance vint à son secours : elle lui fit passer plusieurs traîneaux chargés de volailles et de légumes, de pruneaux, d'oignons et de viande salée. Il put faire des bouillons à ses malades en se privant lui-même de tout et sauva la vie à un grand nombre. On put transporter enfin à l'Hôtel-Dieu tous ces pauvres soldats, qui y reçurent les soins les plus empressés.

Louis XIV, reconnaissant des services que les hospitalières avaient rendus à ses soldats, confirma leur établissement et leur









MICROCOPY RESOLUTION TEST

(ANSI and ISO TEST CHART)

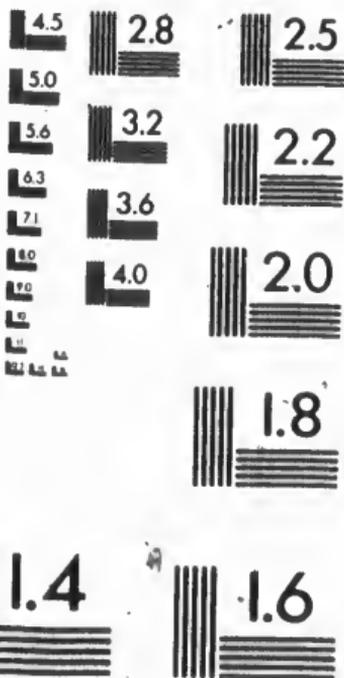


APPLIED IMAGE

1653 East Main Street
Rochester, New York 146
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

OLUTION TEST CHART

TEST CHART No. 2)



IED IMAGE Inc

Main Street
New York 14609 USA
- 0300 - Phone
- 5989 - Fax

accorda un grand nombre de privilèges.

L'œuvre de Melle Mance était achevée : Ville-Marie fondée, l'Hôtel-Dieu établi. Avant de rappeler à lui sa servante, il plut au Seigneur d'épurer par la souffrance et la maladie cette âme qui l'avait tant aimé. Elle bénit ce divin Epoux, qui l'avait si souvent visitée par l'épreuve, de cette dernière marque de son amour ; elle comprit par cette privation de ses amis qui disparaissaient les uns après les autres, et les douleurs qui rendaient si cruels les derniers jours de son exil terrestre, qu'il la rappelait à lui, et elle passa désormais à s'entretenir avec lui ses longues veilles d'insomnie et ses journées solitaires.

Les infirmités étaient parfois bien douloureuses, mais ne lui enlevaient ni le calme ni la sérénité.

Malheureusement, à part quelques mots de la sœur Jucherot dans son histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec; bien peu de détails nous sont restés sur les derniers moments de Melle Mance : nous savons seulement que, jusqu'à son dernier moment, elle ne cessa d'édifier la colonie, dont elle avait été le modèle si longtemps, par sa patience, sa résignation et sa douceur ; qu'elle mourut en odeur de sainteté, et que cette mort ne fut pas moins précieuse devant Dieu que ne l'avait été sa vie.

Elle avait demandé que son corps fût enterré dans l'église de l'Hôtel-Dieu, et son cœur remis à la paroisse lorsqu'elle serait bâtie. En attendant, M. Souart, son exécuteur testamentaire, fit renfermer le cœur dans un vase d'étain, et le fit déposer sous la lampe de la chapelle, et

pour assurer l'exécution des volontés de Melle Mance, au cas où l'église tarderait à se bâtir, où lui-même serait enlevé par la mort, au cas enfin où quelques difficultés d'autres sortes entraveraient un jour l'exécution de ce projet, il fit dresser par le greffier un acte pour constater que ce n'était qu'un dépôt provisoire, et que les prêtres du séminaire se réservaient d'enrichir leur nouvelle église d'une relique si chère à tous les habitants.

Hélas ! tant de bonnes intentions furent vaines ! comme l'avait prévu M. Souart, la construction de l'église traîna en longueur, et le précieux dépôt fut consumé dans l'incendie qui dévora l'Hôtel-Dieu, 22 ans plus tard.

Mais il n'était pas besoin de ce matériel souvenir pour maintenir

en
Me
coe
sain
pla
dév
pau
dén
qu'
bien
lop
mon
par
cha
con
loua
tom
pas
leur
nou
vera
faitr

en cette maison la mémoire de Melle Mance et de ses vertus. Son cœur n'a cessé d'y vivre dans les saintes religieuses qui l'ont remplacée depuis deux siècles. Son dévouement, son amour pour les pauvres, pour la souffrance et le dénuement, y sont aussi vivaces qu'au jour où elle les quitta. Le bien que font les saints ne se déve- loppe dans son entier qu'après leur mort : ils continuent d'honorer Dieu par leur œuvre, comme les mé- chants de perdre les âmes par les conséquences de leur faute. Cette louange posthume qui s'élève de la tombe des saints ne nous semble pas le trait le moins touchant de leur amour pour le Seigneur, et nous espérons que Dieu la conser- vera toujours à la grande bien- faitrice de Montréal.

I.

II.

III.

IV.

V.

VI.

VII.

VIII.

3450 B.C.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
I. Sa naissance, sa vocation, son départ pour le Canada.....	5
II. Etablissement de la colonie.....	11
III. Dangers que court la colonie.....	23
IV. Zèle, dévouement et fermeté de Melle Mance.....	31
V. Etablissement des hospitalières.....	39
VI. Guérison miraculeuse de Melle Mance	49
VII. Etablissement des hospitalières.....	61
VIII. Mort de Melle Mance.....	81

